



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ECOLOGIS INGENIEURS ASSOCIES SARL**,  
Rte de Morges 34, 1162 St-Prex
2. Déclaration de faillite: 13.01.2014
3. Suspension de faillite: 07.03.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.03.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : entreprise générale ou totale de construction et rénovation de bâtiments à basse consommation énergétique et faible impact environnemental; gestion de projet, planification, conduite de travaux pour tous projets de construction; bureau d'ingénieurs en écotechnologie et génie climatique; distribution et vente de solutions de production de chaleur efficaces.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

01392017

